

Les Verts et la clause guillotine : un vilain double langage

Oui oui, il vaut vraiment la peine de s'arrêter quelques instants sur l'initiative contre l'élevage intensif soutenue par les Verts... Non pas pour leur faire de la publicité mais pour dénoncer le vilain double langage que tiennent les Verts! Voyons cela de plus près...



Par
Pierre-André Page
conseiller national
Châtonnaye, FR

Disons tout d'abord clairement que cette initiative contre l'élevage intensif viole les bilatérales I et risque de déclencher la clause guillotine. Et puis cette même initiative va à l'encontre des engagements pris par notre pays envers l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC). Ce qui impliquerait de sévères mesures de rétorsion de la part de nos partenaires commerciaux.

Rappelons que cette initiative populaire, fermement soutenue par les Verts, vise à imposer des conditions strictes aux éleveurs de bétail. Et l'une des particularités de ce texte est qu'il s'applique aussi aux importations, notamment en provenance de l'Union européenne.

Et c'est là que le bât blesse : dans son rapport du 12 août, le Conseil fédéral affirme

clairement que si elle était acceptée, l'initiative écologiste violerait l'accord agricole avec l'UE et entraînerait l'application de la clause guillotine... Les bilatérales I tomberaient automatiquement!

Mais ce n'est pas tout! L'initiative de limitation de notre parti ne concerne que les bilatérales I, alors que l'initiative contre l'élevage intensif viole également les engagements internationaux de la Suisse envers l'OMC. Ces accords prévoient que les autres pays pourraient alors déposer une plainte contre la Suisse et les conséquences, en cas de défaite, seraient fortes. Le Conseil fédéral est catégorique à ce sujet : «La Suisse devrait soit revenir sur sa décision, soit s'attendre à des mesures de rétorsion de la part des autres partenaires commerciaux».

Au plus fort de la campagne autour de l'initiative de notre parti, les milieux économiques, le Conseil fédéral et les élus des principaux partis politiques reprochent à l'UDC le fait que son acceptation conduirait, selon eux, à une activation de la clause guillotine. La fin des bilatérales I causerait un dommage irréversible à l'économie suisse.

Et les élus verts en particulier ne sont pas les moins virulents à ce sujet et mettent en garde contre les conséquences d'un OUI pour nos entreprises.

Mais voilà que ce même parti vert soutient «son» initiative qui entraînerait les mêmes conséquences, à savoir la clause guillotine! Curieux non que ces mêmes élus écologistes qui propagent l'alarmisme ambiant contre l'initiative de limitation et qui placent le maintien des bilatérales I comme Graal de la politique extérieure n'aient que faire de ces mêmes accords bilatéraux lorsqu'il s'agit de mettre des bâtons dans les roues des éleveurs de notre pays! Un très vilain double langage!

Alors, de deux choses l'une : ou les élus verts ne déposent des initiatives que pour faire plaisir à leur électorat – tout en sachant qu'elles ne pourront pas s'appliquer à cause des accords bilatéraux. Ou alors ils défendent réellement leur initiative et leurs principes et, dans ce cas, les menaces concernant les bilatérales I sont infondées... et notre initiative de limitation peut être sereinement acceptée. A bon entendeur!



Convainquons la base des Verts, toujours soucieuse de l'environnement, qu'elle doit accepter l'initiative de limitation. Car l'élite des Verts a depuis longtemps perdu sa boussole.